

SAS A. Y. POULET
AU CAPITAL 1000 Euros
SIREN : 918 205 170 RCS EVREUX
112 RUE EDOUARD ISAMBARD
27120 PACY SUR EURE

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
Extra ORDINAIRE de Dissolution

L'An deux mil vingt trois
Le 15/08
Au siège social de la société.

Les associés OU l'Associé Unique de la société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle sur convocation de la gérance.

Etaient ou est Présent

M RENARD Donovan Rodolphe

Demeurant Route de la Chapelle Réanville
27950 SAINT Marcel

Né le 07/10/1994 à Vernon (27)

En sa Qualité de :

Associé Unique

Propriétaire du capital social fixé à la somme de : 1.000 Euros

SOIT TOTAL DES PARTS

1000 parts

M RENARD Donovan Rodolphe préside la réunion en sa qualité de Président liquidateur.

Il met en lecture:

- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.
- L'Assemblée donne acte de ces déclarations

Le président rappelle que la présente assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour
suivant : la Dissolution de la **SAS A. Y. POULET**

- rapport de gestion sur les opérations de dissolution ;
- décision à prendre par application de l'article L 223-42 du Code de Commerce :
Dissolution
- nomination du liquidateur
- Fixation du siège de liquidation

La Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance. Puis, le Président déclare la discussion ouverte. Les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour, sont mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir rappelé et commenté les motifs de la non activité depuis de la SASU en 2023 à cause de la crise de pandémie, décide de procéder à la dissolution de la société au 30/08/2023 et prévoit la clôture de liquidation au 30/09/2023
Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DR

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition de la gérance, décide de fixer :
Le siège de la liquidation à l'adresse du siège

**112 RUE EDOUARD ISAMBARD
27120 PACY SUR EURE**

Nomme liquidateur : M RENARD Donovan Rodolphe
Demeurant Route de la Chapelle Réanville 27950 SAINT Marcel
Né le 07/10/1994 à Vernon (27)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent

A l'issue de la clôture de liquidation des opérations:

L'Assemblée Générale entend donner quitus au liquidateur **M RENARD Donovan Rodolphe**
Demeurant Route de la Chapelle Réanville 27950 SAINT Marcel,
Né le 07/10/1994 à Vernon (27)

Tout en le déchargeant de son mandat l'autorise à déposer les actes au greffe du tribunal de commerce de Evreux

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autre qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture a été signé par le liquidateur.

Président de Séance

M RENARD Donovan Rodolphe

certifié conforme
Par le liquidateur

Renard

DR